



COMMUNIQUE DE PRESSE

FOCALISATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT SUR LA SCLEROSE LATERALE AMYOTROPHIQUE AVEC LA PLATEFORME MASITINIB ET SUR LA DEUXIEME PLATEFORME MICROTUBULE ET RECHERCHE DE PARTENARIAT POUR LES INDICATIONS HORS MALADIES RARES DU MASITINIB

LANCEMENT D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DANS LE CADRE D'UN PLACEMENT PRIVE POUR UN MONTANT MAXIMUM D'ENVIRON 15,0 MILLIONS D'EUROS.

Paris, le 21 avril 2023, 22h

AB Science S.A. (la « **Société** » ou « **AB Science** », Euronext – FR0010557264 – AB) annonce aujourd'hui la mise en place d'une nouvelle stratégie et le lancement, à l'appui de cette nouvelle stratégie, d'une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles à chacune desquelles seront attachés des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par placement privé d'un montant maximum d'environ 15,0 millions d'euros (l'« **Augmentation de Capital** »).

I. FOCALISATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT SUR LA SCLEROSE LATERALE AMYOTROPHIQUE AVEC LA PLATEFORME MASITINIB, SUR LA DEUXIEME PLATEFORME MICROTUBULE ET RECHERCHE DE PARTENARIAT POUR LES INDICATIONS HORS MALADIES RARES DU MASITINIB

AB Science a décidé de focaliser sa stratégie de développement de la façon suivante :

- *Affectation des ressources actuelles prioritairement sur le développement du masitinib dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique et le développement de la plateforme ciblant les microtubules (Microtubules Destabilizing Agents, MDA), avec le développement clinique de la molécule AB8939 dans les leucémies myéloïdes aiguës réfractaires et l'initiation du développement préclinique réglementaire d'une nouvelle molécule orale de la même classe microtubule pour les sarcomes et les tumeurs solides.*

Nous voulons concentrer la majorité de nos ressources cliniques sur le développement de maladies rares avec le masitinib, sur le développement la plateforme microtubule avec l'AB8939 et les futures molécules de la même famille en raison des premiers résultats très encourageants.

- *Accélération de la procédure de recherche de licence du masitinib dans les indications hors maladies rares, prioritairement dans les formes progressives de la sclérose en plaques et dans la maladie d'Alzheimer.*

Cette accélération est possible à présent que les phase 3 confirmatoires ont été autorisés par la FDA aux Etats-Unis et les principales agences européennes. Pour ce faire, la Société s'est adjoint les services d'une banque d'affaires de premier plan.

Cette recherche de licence est un axe prioritaire de la stratégie de la Société, compte tenu du nombre d'études cliniques déjà menées et de la maturité du *pipeline*, et compte des investissements supplémentaires requis pour mener à son terme le programme clinique, jusqu'aux autorisations de mise sur le marché. Nous précisons que la durée de cette recherche de licence n'est pas prévisible et que la

concrétisation d'une licence dépend d'un certain nombre de facteurs et n'est pas garantie. Cependant, les jalons franchis à ce stade sont des facteurs essentiels qui contribuent à la faisabilité de cette stratégie.

En conséquence de la stratégie de focalisation, AB Science a décidé d'adapter son organisation, ce qui devrait permettre une réduction sensible des coûts. Cette focalisation de la stratégie vient renforcer et pérenniser le concert existant entre certains actionnaires d'AB Science et Alain Moussy.

II. LANCEMENT D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT MAXIMUM D'ENVIRON 15,0 MILLIONS D'EUROS

L'Augmentation de Capital, d'un montant maximum de 15,0 millions d'euros (prime d'émission incluse), donnerait lieu à l'émission d'un nombre maximum de 2.608.695 ABSA (telles que définies ci-après). En prenant en compte l'exercice des BSA (tels que définis ci-après), le montant maximum de l'Augmentation de Capital pourrait être porté, prime d'émission incluse, à environ 26,3 millions d'euros (soit un total d'environ 3,9 millions d'actions ordinaires nouvelles).

Le produit de l'Augmentation de Capital fournira à AB Science les ressources supplémentaires nécessaires pour financer ses activités au cours des douze prochains mois. En particulier, les fonds levés serviront directement :

- à hauteur d'environ 8,0 millions d'euros pour financer les recherches cliniques relatives au masitinib dans le cadre de la sclérose latérale amyotrophique et d'autres maladies orphelines ;
- à hauteur d'environ 3,0 millions d'euros pour financer le développement de la plateforme de déstabilisateurs de microtubules d'AB Science ;
- le solde pour financer les coûts opérationnels et la recherche-développement d'AB Science.

L'Augmentation de Capital viendra également en soutien de la stratégie détaillée ci-avant.

Modalités de l'Augmentation de Capital

L'Augmentation de Capital consistera en un placement privé réalisé, conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier et sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre de la délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vertu de la vingtième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juin 2023.

L'Augmentation de Capital prendra la forme d'une émission d'actions ordinaires nouvelles (les « **ABSA** ») à chacune desquelles sera attaché un bon de souscription d'action (les « **BSA** »).

Le prix d'émission des ABSA a été fixé à 5,75 euros (0,01 euro de valeur nominale et à 5,74 euros de prime d'émission) et le prix d'exercice des BSA à 8,63 euros. Le prix d'émission fait ressortir (i) une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission (le « **VWAP 3 Jours** »), soit 6,3878 euros et (ii) une décote de 20% par rapport au VWAP 3 Jours incluant la valeur théorique d'un BSA.

Un BSA est attaché à chaque ABSA. Deux BSA donnent le droit de souscrire une nouvelle action ordinaire de la Société, au prix de 8,63 euros par action, soit 150% du prix de l'émission des ABSA.

Les BSA pourront être exercés du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030.

La valeur théorique de chaque BSA, en prenant pour hypothèse une volatilité de 40% et sur la base du VWAP 3 jours, s'élève à 0,6235 euros d'après la formule de Black & Scholes, représentant 9,99% du VWAP 3 jours.

Les BSA seront immédiatement détachés des ABSA dès leur émission et ne seront pas cotés.

Calendrier indicatif

Le livre d'ordres sera construit avant l'ouverture du marché le 24 avril 2023, sous réserve de toute clôture anticipée.

Le nombre d'ABSA sera annoncé dans un communiqué ultérieur par AB Science au plus tard le 24 avril 2023 et dès que possible à la suite de la clôture du livre d'ordres.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital et leur admission sur le marché réglementé d'Euronext devraient intervenir le 28 avril 2023 au plus tard. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché d'Euronext Paris sous le même code ISIN FR0010557264 - AB.

Engagement de certains actionnaires historiques

Certains actionnaires historiques d'AB Science ont fait connaître leur intention de souscrire des ABSA à hauteur de 10,5 millions d'euros (en numéraire et par compensation sur des créances existantes), représentant jusqu'à environ 70% du montant maximum de l'Augmentation de Capital.

Le communiqué de presse annonçant les résultats de l'Augmentation de Capital indiquera la répartition du capital post-opération.

Ce soutien renouvelé des actionnaires historiques de la Société souligne leur confiance dans la stratégie et dans les technologies de la Société.

Restructuration des obligations convertibles émises en février 2022 et des actions de préférence de catégorie C

AB Science et les porteurs des obligations convertibles émises en février 2022 ont négocié un accord de principe aux termes duquel les termes et conditions du contrat d'émission obligataire seraient amendés pour prévoir, au 15 juillet 2023 et de manière automatique, la conversion de l'intégralité des obligations convertibles en actions ordinaires d'AB Science sur la base d'un prix par action de 5,75 euros (soit le prix de souscription des ABSA).

Un accord de principe a également été négocié avec les porteurs d'actions de préférence de catégorie C (les « ADPC »). Les ADPC seraient rachetées pour un euro symbolique par AB Science en vue de leur annulation. 520.786 bons de souscription d'actions (chaque bon permettant de souscrire une action ordinaire d'AB Science au nominal pendant une durée de 12 mois) seront émis en substitution des ADPC. Par ailleurs, toujours en substitution des ADPC, une nouvelle catégorie d'actions de préférence serait créée, bénéficiant d'un dividende prioritaire (égal à 1,25% des ventes nettes du masitinib ou de tout *royalties* de licence, dans la limite 9,0 millions d'euros) et convertissables en 750.000 actions ordinaires d'AB Science si le cours de bourse d'AB Science dépasse un seuil de 30 euros pendant plus de 90 jours consécutifs.

Ces accords seront soumis à l'approbation des actionnaires d'AB Science à l'occasion de la prochaine assemblée générale annuelle, Alain Moussy ayant déclaré être favorable à la restructuration envisagée.

Enfin, il sera proposé aux actionnaires de prolonger la durée de certaines lignes de bons d'ores et déjà émis, pour tenir compte de l'évolution de la stratégie d'AB Science et de son portefeuille clinique.

Informations accessibles au public

L'Augmentation de Capital ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. AB Science attire l'attention du public sur les facteurs de risque relatifs à la Société et son activité décrits dans ses rapports de gestion annuels et communiqués de presse, disponibles gratuitement sur le site internet de la Société (www.ab-science.com).

Par ailleurs, les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières sont les suivants :

- Les actionnaires existants qui ne participent pas à l'Augmentation de Capital verront leur participation dans le capital social d'AB Science diluée, cette participation pouvant être également diluée en cas d'exercice des BSA, ainsi que dans l'hypothèse d'un nouvel appel au marché.
- AB Science pourrait ne pas être en mesure de lever la totalité des fonds attendus dans le cadre de l'Augmentation de Capital.
- La volatilité et la liquidité des actions d'AB Science pourraient fluctuer significativement. Des cessions d'actions d'AB Science pourraient intervenir sur le marché et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action d'AB Science.

A propos du masitinib

Le masitinib est un nouvel inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui cible les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. En raison de son mode d'action unique, le masitinib peut être développé dans un grand nombre de pathologies, en oncologie, dans les maladies inflammatoires, et certaines maladies du système nerveux central. En oncologie, par son activité d'immunothérapie, le masitinib peut avoir un effet sur la survie, seul ou en association avec la chimiothérapie. Par son activité sur le mastocyte et les cellules microgliales et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le masitinib peut avoir un effet sur les symptômes associés à certaines pathologies inflammatoires et du système nerveux central.

A propos de AB8939

AB8939 est un déstabilisateur de microtubules synthétique de nouvelle génération. Les données précliniques montrent que AB8939 présente une forte activité anticancéreuse, avec l'avantage notable par rapport aux chimiothérapies standards ciblant les microtubules, de pouvoir surmonter la résistance aux médicaments induite par la P-glycoprotéine (Pgp) et la myéloperoxydase (MPO). Le développement de la résistance aux médicaments limite souvent l'efficacité clinique des chimiothérapies ciblant les microtubules (par exemple, les taxanes et les vinca-alcaloïdes); AB8939 a donc un fort potentiel de développement dans de nombreuses indications en oncologie.

A propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement. AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives et dans les maladies inflammatoires. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Avertissement

Conformément à l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier et aux dispositions réglementaires applicables, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon

nécessaire la publication d'un prospectus (en application de l'article 3 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017) dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act. AB Science n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante d'AB Science et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. AB Science et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière et relations presse

investors@ab-science.com